

Si vous ne vous déplacez pas pour voter contre, votre absence sera automatiquement comptée comme un vote en faveur de l'extension.

Si l'extension du territoire de la SDC va de l'avant, les premiers impacts sont :

- Une taxe additionnelle collectée par la ville dès janvier 2027 et reversée à la SDC (moyenne annoncée sur l'ensemble des entreprises concernées de 1 000 dollars par an, maximum de 42 000 dollars par an par entreprise).
- Calculée en partie selon la superficie de votre commerce (incluant les aires utilisées pour l'entreposage et autres fonctions) et en partie selon la valeur foncière du bâtiment dans lequel vous êtes installés. La formule de calcul n'est pas connue.
- Qui s'applique à toutes les entreprises, qu'elles aient pignon sur rue ou pas.
- Dont on ignore tout du détail des projets financés, si ce n'est une brigade propreté le long d'Ontario
- Et une image « Village » correspondant à la rue Sainte Catherine Est, fort éloignée de ce que sont les territoires convoités au nord et au sud de celle-ci.

Les promesses majeures de la SDC relèvent du domaine citoyen de la ville : propreté et sécurité pour lesquels nous payons déjà des taxes et impôts.

Par ailleurs, pour ceux qui souhaitent actuellement organiser des projets commerciaux sur la rue Ontario, l'association des Faubourgs existe déjà et fonctionne avec une adhésion/cotisation volontaire.

**Oui pour des commerçants unis qui s'entraident
Non à plus de taxes et bureaucratie.**

Pour plus d'informations, vous pouvez consulter : www.faubourgsontario.com

Et Contacter Faubourgsontario@gmail.com pour répondre à vos questions ou obtenir de l'aide.